



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8531^e séance

Mardi 21 mai 2019, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Djani	(Indonésie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Ntsoane
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Sipaco Ribala
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M ^{me} Luna
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Vingt-deuxième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2019/352)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité (S/2019/365)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Vingt-deuxième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2019/352)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité (S/2019/365)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2019/416, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/352, qui contient le vingt-deuxième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et sur le document S/2019/365, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guinée équatoriale, France, Allemagne, Indonésie, Koweït, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2470 (2019).

Je donne maintenant la parole à M^{me} Hennis-Plasschaert.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer mon exposé en rendant compte de la récente visite que j'ai effectuée, aux côtés du Président Barham Salih, dans un charnier dans le désert de Samaoua. Ce site d'inhumation vient tristement nous rappeler les crimes horribles commis par Saddam Hussein contre de nombreuses personnes – son propre peuple, en l'occurrence le peuple kurde. Ce fut une expérience profondément émouvante, qui a souligné une fois de plus que le passé violent et anarchique de l'Iraq a encore des répercussions sur son présent. Mais cette visite a également montré combien est extraordinaire la transition de l'Iraq en ce XXI^e siècle : le pays est passé de la dictature à la démocratie. Pour véritablement s'enraciner, la démocratie a besoin de temps, de beaucoup de temps et de beaucoup de travail.

Nous devons être conscients que les luttes politiques intestines actuelles représentent un obstacle coûteux. Un an après les élections nationales, les ministres n'ont pas encore été nommés aux postes clés : l'intérieur, la défense, la justice et l'éducation. Les partis politiques ne se sont pas encore montrés disposés à faire des compromis. Il faut toutefois comprendre que le compromis politique n'est pas un signe de faiblesse. En fait, c'est un signe de maturité politique et une condition préalable à la résilience.

Lentement mais sûrement, les présidents, les vice-présidents et les rapporteurs des commissions parlementaires sont en train d'être choisis. Il s'agit d'un obstacle critique à surmonter pour que les travaux parlementaires puissent démarrer. Nous n'en sommes pas encore là, même s'il est en effet grand temps que nous y arrivions, car des lois essentielles sont encore en suspens.

En ce qui concerne les négociations sur la formation du Gouvernement de la Région du Kurdistan, j'ai le plaisir de faire part aux membres des progrès importants enregistrés récemment. Après 218 jours de négociations, un accord sur la formation d'un nouveau Gouvernement de la Région du Kurdistan a été signé le 5 mai. Sauf problème supplémentaire, le nouveau Gouvernement pourrait être en place en juin.

Ce n'est un secret pour personne que les autorités, les institutions, les mécanismes et les systèmes iraqiens restent aux prises avec des problèmes profondément enracinés, ce qui empêche souvent le Gouvernement d'apporter des réponses rapides et solides aux besoins urgents, tels que la reconstruction, le développement et la sécurité. Ces problèmes peuvent être dus à la poursuite d'intérêts personnels. Ils peuvent également être décrits comme des conflits découlant pour la plupart de vieilles doléances et de différends de longue date entre communautés, entre partis politiques et entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Tout cela finit par s'enraciner sous la forme de réseaux de pouvoir privés et dissimulés, fonctionnant indépendamment et s'employant à atteindre leurs propres objectifs et buts étroits. Dans une certaine mesure, cela explique également pourquoi les nombreuses possibilités créées par tant d'efforts de réconciliation ne sont pas encore pleinement exploitées.

Dans cet esprit, il faut également aborder le fléau de la corruption, qui est généralisée à tous les niveaux en Iraq. La corruption détourne dans des poches privées des sommes qui devraient être consacrées aux services publics. Elle décourage également l'activité économique, entravant le développement des entreprises qui entraînerait la création d'emplois dont le besoin se fait cruellement sentir. Comme je l'ai dit la dernière fois dans mon exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8462), je juge encourageante la mobilisation évidente du Gouvernement sur cette question. Le Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi a dit très clairement que la corruption déforme l'image de l'État ainsi que sa réputation, à la fois localement et sur la scène mondiale. C'est tout à fait vrai, car elle nuit à la crédibilité de l'Iraq, mais également à sa viabilité, à sa faculté d'adaptation et à son efficacité. Le changement ne se fera pas du jour au lendemain, raison pour laquelle il importe de mettre en avant, encore et encore, la question de la corruption. Il sera crucial d'obtenir des résultats tangibles à bien des égards. Surtout, cela permettra de retrouver la confiance du public, qui est essentielle à la poursuite du développement de la démocratie en Iraq.

Le secteur des hydrocarbures est l'épine dorsale de l'économie iraquienne, avec un vaste potentiel pétrolier encore à exploiter. Mais pour y parvenir, il faudra relever d'importants défis. À cet égard, je voudrais également dire brièvement que le bien commun doit l'emporter sur les intérêts privés ou partisans, afin qu'il profite à l'ensemble du pays. En conséquence, j'attends avec intérêt un engagement renouvelé en ce qui

concerne les lois critiques sur les hydrocarbures et le partage des recettes.

Je voudrais également dire que l'Iraq ne peut réaliser pleinement son potentiel qu'avec la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique, sociale et économique. Récemment, nous avons participé à une série d'événements destinés aux femmes et aux jeunes à travers le pays, dont certains ont été organisés par nous. Bien qu'il s'agisse là d'expériences utiles pour toutes les personnes concernées, je voudrais quand même mettre en garde contre la possibilité qu'il ne s'agisse que d'un changement de façade. En fin de compte, il s'agit avant tout de traduire d'excellentes intentions en actions positives. Malheureusement, l'Iraq n'a pas encore nommé sa première femme ministre.

Dans un autre registre, mais qui est d'une grande importance pour les femmes et les filles, je voudrais parler de la loi visant à prévenir et à combattre la violence domestique, qui est une question à la fois sensible et importante pour les Iraquiens. Je tiens à féliciter les dirigeants iraqiens d'avoir pris des mesures importantes en vue de la promulgation de cette loi. Cette loi protégerait pleinement les droits légaux et répondrait aux besoins en matière de logement de toutes les victimes de violence domestique – et par toutes les victimes, j'entends toutes les victimes, et pas seulement les femmes et les filles. J'espère sincèrement que les législateurs adopteront une loi conforme à la Constitution iraquienne, qui interdit toute forme de violence et de mauvais traitements au sein de la famille.

Sur une note tout à fait distincte et encourageante, Bagdad s'ouvre au monde. Très bientôt, la Zone verte n'existera plus. Le Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi a tenu sa promesse dès le premier jour en supprimant les murs pare-éclats en T et en rendant la ville à ses habitants. Toutefois, il faut continuer de suivre de près la situation en matière de sécurité, non seulement à Bagdad, mais dans l'ensemble du pays. Les attaques se poursuivent, comme on l'a vu récemment avec les explosions et les attentats-suicides. Il est aussi très pertinent dans ce contexte de noter que la menace que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) est encore présente. Comme un représentant de la coalition l'a dit récemment, l'EIIL est en train de resurgir. Ses éléments se sont reposés, se sont réinstallés ailleurs, et sont actifs.

À cet égard, je suis parfaitement consciente de l'importance d'un appui international continu pour faire en sorte que l'Iraq laisse son passé violent derrière

lui et qu'il ne replonge pas dans le chaos d'où il est récemment sorti. Autrement dit, une approche à long terme est essentielle pour empêcher l'EIIL de reprendre fermement pied en Iraq.

Tout aussi importante est la question du retour des combattants de l'EIIL et des membres de leurs familles de Syrie et d'Iraq. Le retour de milliers et de milliers de personnes – des Iraquiens et des non-Iraquiens – suscite non seulement de graves préoccupations en matière de sécurité et de capacités, mais aussi des préoccupations pressantes relatives aux droits de l'homme et à la protection humanitaire. Ce problème ne concerne pas que l'Iraq. Nous savons que certains États préfèrent garder une distance stratégique s'agissant de leurs propres ressortissants. Mais, encore une fois, pour être claire, ce problème ne concerne pas que l'Iraq. S'il est mal géré, il nous affectera tous, dans la région et bien au-delà. En outre, si nous ne le gérons comme il se doit, nous risquons de créer un nouveau terrain fertile pour la prochaine génération de terroristes.

Une autre préoccupation prédominante est la question des acteurs armés opérant en dehors du contrôle de l'État, qui se livrent à des activités illicites ou criminelles et exercent une influence économique et sociale dans tout le pays. Il va sans dire que les activités de ces acteurs sapent l'autorité de l'État, affectent les communautés vulnérables, affaiblissent l'économie nationale et, malheureusement, empêchent aussi le retour pacifique des personnes déplacées. Dans mes entretiens avec le Gouvernement iraquien, je me suis félicitée de certaines mesures, telles que la fermeture des bureaux économiques présumés illégaux, mais le chemin sera certainement long. Il sera donc crucial de faire en sorte que tous les acteurs armés impliqués dans des entreprises criminelles ou qui se livrent à des activités illégales répondent de leurs actes.

Plus généralement, je salue les efforts déployés par le Gouvernement pour réformer le secteur de la sécurité. Mais il reste encore beaucoup à faire, et la restructuration de l'architecture de sécurité nationale est particulièrement importante. Cela inclut notamment le positionnement futur des forces de mobilisation populaire et la transformation des peshmerga en une force de sécurité régionale unique.

Comme nous l'avons vu durant les manifestations de l'été dernier dans le sud du pays, les pénuries d'eau en Iraq sont susceptibles de déclencher des troubles sociaux qui, s'ils ne sont pas maîtrisés, pourraient annuler les gains obtenus. Bien qu'il ait beaucoup plu l'hiver dernier,

avec notamment des inondations catastrophiques à grande échelle, ne compter que sur une pluviométrie généreuse n'est pas une stratégie nationale de l'eau solide. En ces temps marqués par des changements climatiques sévères, il importe au plus haut point de se préparer soigneusement à tous les phénomènes météorologiques extrêmes et, donc, d'élaborer un programme global de constitution d'une capacité de gestion de l'eau, ainsi que de renforcer l'infrastructure du pays et de mieux se préparer aux inondations.

Il m'est agréable d'annoncer que les dirigeants iraqiens continuent de se concerter avec leurs homologues internationaux et régionaux, se positionnant ainsi en partenaire fiable et capable. En effet, l'Iraq pourrait bien s'avérer un facteur de stabilité dans une région très agitée. Plutôt que d'être une arène de conflits, l'Iraq pourrait bien offrir un espace pour la réconciliation régionale, ouvrant la voie à un dialogue régional sur la sécurité. Dans le même temps, nous ne pouvons pas passer sous silence le fait que l'Iraq trouve de grandes difficultés à empêcher que son territoire devienne le théâtre de différentes rivalités. À tous ceux qui se sentent mis au défi, ajouter au fardeau de l'Iraq est vraiment la dernière chose dont il a besoin.

Le 29 avril, l'ONU a lancé son plan de réponse humanitaire pour 2019, conformément aux plans humanitaires de l'Iraq. Les besoins restent considérables. De nombreux citoyens déplacés qui veulent retourner chez eux continuent de se heurter à de sérieux obstacles, notamment l'absence de documents d'état civil, l'instabilité des conditions de sécurité du fait, par exemple, des affrontements entre groupes armés, le harcèlement au niveau des postes de contrôle, les maisons endommagées et infestées de mines, les services de base inadéquats, et la discrimination, entre autres facteurs. En d'autres termes, les obstacles sont variés, complexes et interconnectés, ce qui a pour résultat un blocage douloureux des retours sur le terrain.

Outre nos efforts humanitaires, nous continuons d'appuyer les efforts de stabilisation et de relèvement post-EIIL dans les zones les plus touchées. Notre mécanisme de financement pour la stabilisation a marqué un jalon majeur en réhabilitant 1000 premières maisons sur les 15 000 que compte la vieille ville de Mossoul. Ceci fait fond sur le travail de réhabilitation des maisons accompli avec succès à Anbar, où des milliers et des milliers de maisons ont déjà été remises en état. En outre, le mécanisme de financement pour la stabilisation a achevé la remise en état de plusieurs

structures, telle l'Université de Mossoul, qui accueille actuellement plus de 20 000 étudiants. Un troisième pont majeur dans l'ouest d'Anbar a été remis en état, permettant ainsi à plus de 75 000 personnes d'accéder à des services essentiels, comme les hôpitaux et les écoles.

Je voudrais maintenant aborder la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Je voudrais remercier les États membres de la Commission tripartite d'avoir fourni des images satellite qui, ajoutées à d'autres témoignages, ont été essentielles pour identifier les lieux où se trouveraient les Koweïtiens disparus. Après des années de travail acharné effectué par de nombreuses parties, et, en l'occurrence, je voudrais mettre en évidence les efforts déployés récemment, en particulier par le Ministère iraquien de la défense, j'espère vivement que nous pourrons annoncer sous peu des résultats positifs. Il est clair qu'il importe que l'Iraq poursuive ses efforts, notamment en vue de retrouver les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Nous connaissons tous leur importance en tant que partie intégrante du patrimoine national du Koweït.

Je voudrais, pour terminer, parler de la visite que j'ai effectuée dernièrement à Sinjar, ville pour laquelle plusieurs des questions dont je viens de parler sont aussi valables. À Sinjar, j'ai vu la terrible destruction - œuvre de l'EIIL d'il y a près de cinq ans. Malheureusement, peu de choses ont changé depuis la libération de Sinjar. Beaucoup de personnes vivent encore dans des tentes installées sur la montagne où ils ont fui dès le début de la campagne de terreur. En août, le monde commémorera les terribles événements d'il y a cinq ans. Mais une administration unique et le maintien de la sécurité, qui sont la base même de la reconstruction de Sinjar, continuent de faire défaut. Pour le dire franchement, continuer de ne pas faire cela est clairement une injustice. Les dirigeants iraquiens, à Bagdad comme à Erbil, doivent maintenant agir en urgence et de façon résolue.

Enfin, les défis auxquels est confronté l'Iraq sont nombreux mais, malgré tous ces défis, je voudrais réaffirmer une fois encore notre ferme détermination à continuer d'aider et de fournir un appui chaque fois que nous le pouvons. Le Président Barham Salih a affirmé tout récemment que la situation en Iraq n'était pas bonne. Les Iraquiens méritent bien mieux. Cependant, la situation est train de s'améliorer. Cela prendra du temps, mais, avec beaucoup de volonté et une action concertée et résolue, nous réussissons. Il a bien raison.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hennis-Plasschaert de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de s'être jointe à nous aujourd'hui. Je la remercie aussi de son exposé utile et détaillé.

L'adoption à l'unanimité aujourd'hui de la résolution 2470 (2019) portant renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) souligne une fois de plus que la communauté internationale est fermement déterminée à continuer d'appuyer la stabilité, la prospérité et la sécurité en Iraq. Alors que le Gouvernement iraquien est en train de passer d'une ère de crise à une ère de développement durable et de stabilité politique, la MANUI sera essentielle pour renforcer ces efforts. La transition est reflétée clairement dans la prorogation du mandat de cette année.

Tandis que l'Iraq inaugure un nouveau chapitre, les efforts visant à stabiliser les zones reprises à l'État islamique d'Iraq et du Levant, à remédier au sort des déplacés et à intégrer encore plus avant l'Iraq dans la région doivent aussi être accélérés. Globalement, ces efforts aideront à engager l'Iraq sur la voie de la stabilité et de la prospérité. Il importe, toutefois, de noter que les défis que la MANUI et l'Iraq devront désormais relever sont très complexes. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à pouvoir les postes encore vacants dans son cabinet et à se concentrer sur la fourniture des services de base aux Iraquiens. Pour commencer, il est important de rétablir les services de base, les services de santé, le système éducatif et les infrastructures, puis de lutter contre la corruption et de renforcer la viabilité et la réactivité des institutions publiques. Il s'agit là d'éléments clefs du programme national du Gouvernement iraquien. Les États-Unis encouragent également le Gouvernement iraquien à placer tous les groupes armés sous le contrôle effectif de l'État.

Le mécanisme de financement pour la stabilisation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est essentiel pour mener des efforts de stabilisation, de relèvement et de reconstruction. Pour leur part, les États-Unis ont annoncé, en mars dernier, une contribution de 100 millions de dollars à l'appui des activités du mécanisme à Anbar. Les autres

membres de la communauté internationale devraient envisager de faire de même. Le Gouvernement iraquien devrait également honorer sa promesse de contribution au PNUD ou aux projets figurant sur la liste du mécanisme du PNUD.

Le mandat de cette année souligne une fois de plus l'importance d'aider la MANUI à répondre aux besoins de tous les Iraquiens, y compris les femmes, les jeunes et les membres des minorités religieuses et ethniques. Les États-Unis portent un intérêt particulier à cette question. Nous continuons d'encourager la MANUI à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement iraquien pour répondre aux besoins particuliers de ces groupes et de ces personnes dans le cadre du dialogue national et local nécessaire en Iraq. Nous encourageons également le Gouvernement iraquien à veiller au succès de la réinsertion des enfants des membres présumés de l'EIL et des anciens prisonniers. Nombre de ces enfants sont en effet des victimes, et nous appelons l'Iraq à leur offrir les mêmes avantages qu'aux réfugiés et aux personnes déplacées.

Le renouvellement du mandat de la Mission, annoncé aujourd'hui, nous rappelle une fois encore que l'ONU peut jouer un rôle constructif dans le monde entier, et plus particulièrement au Moyen-Orient. Nous espérons que l'Iraq continuera de jouer un rôle positif de chef de file dans cette région, et nous remercions la Représentante spéciale et toute l'équipe de la MANUI pour leur excellent travail.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, pour son exposé détaillé et impartial. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qu'elle dirige, joue un rôle important en aidant les autorités iraquiennes à faire face à plusieurs problèmes en matière de réconciliation nationale et à redresser l'économie. C'est pourquoi nous avons appuyé l'adoption de la résolution 2470 (2019), qui proroge le mandat de la MANUI pour une année supplémentaire.

La stabilité de l'Iraq a toujours été très importante pour l'ensemble du Moyen-Orient, et son renforcement est dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, nous voudrions noter en particulier que les tentatives d'entraîner le pays dans un affrontement artificiel avec la République islamique d'Iran sont totalement contreproductives et inacceptables, et qu'elles ne peuvent avoir qu'un impact négatif sur la situation en Iraq et dans la région tout entière.

L'escalade de la situation dans le golfe Persique doit cesser immédiatement, tandis que les affrontements doivent céder la place au dialogue et aux négociations en vue de dissiper les préoccupations existantes. L'Iraq a le droit de nouer et d'entretenir des relations normales avec tous ses voisins. Nous nous félicitons de la politique cohérente de Bagdad, qui consiste à préserver de bonnes relations avec tous ses partenaires régionaux, y compris bien sûr l'Iran, la Syrie et l'Arabie saoudite. La récente conférence interparlementaire, qui a réuni à Bagdad les représentants de l'Arabie saoudite, de l'Iran, de la Turquie, de la Jordanie, du Koweït et de la Syrie, a été très importante à cet égard. Nous estimons qu'il s'agit d'un excellent point de départ sur lequel nous devons toujours nous appuyer davantage. Nous tenons particulièrement à souligner la volonté des Iraquiens et des Koweïtiens de rétablir la justice historique, en particulier pour faire face aux conséquences de la première guerre du Golfe le plus rapidement possible. Nous saluons les progrès accomplis dans la clôture du dossier humanitaire Iraq-Koweït en ce qui concerne l'enquête sur le sort des Koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens. Cela nous donne l'espoir que les parties travaillent ensemble sur la question de la façon la plus positive possible. Nous sommes conscients que le Gouvernement iraquien a beaucoup à faire pour consolider la dynamique positive dans ce domaine.

La communauté internationale doit travailler sans relâche pour soutenir les efforts déployés par les dirigeants iraquiens en vue de relancer l'économie et de développer le secteur socioéconomique en général. À cet égard, nous prenons note de la conférence sur la reconstruction de l'Iraq, qui s'est tenue sous les auspices du Koweït en février 2018. Il est indispensable de mener un travail cohérent et ciblé pour surmonter les différends existants entre les diverses communautés ethniques et religieuses de l'Iraq et pour renforcer l'unité du peuple iraquien et l'intégrité de l'État. Nous nous félicitons des progrès récemment accomplis dans le rétablissement d'une compréhension mutuelle entre Bagdad et Erbil, qui doivent être consolidés et renforcés.

Nous ne pouvons permettre qu'une nouvelle menace, d'où qu'elle provienne, entrave les progrès considérables qui ont été réalisés au prix d'immenses sacrifices dans la lutte contre le terrorisme, d'autant plus que des problèmes de sécurité subsistent. Nous voulons éliminer le plus rapidement possible la menace que représentent l'État islamique d'Iraq et du Levant et le terrorisme en général. Nous sommes convaincus que nous ne pourrions relever efficacement ce défi qu'en

coordonnant le plus possible nos efforts de lutte contre le terrorisme. Nous croyons qu'il est essentiel que tous les acteurs participant à la lutte contre le terrorisme en Iraq respectent la souveraineté de l'État iraquien et coordonnent leurs efforts avec les autorités à Bagdad. Les mesures prises doivent correspondre aux objectifs fixés, à savoir la lutte contre le terrorisme et l'aide au Gouvernement iraquien pour stabiliser la situation. La Russie continuera d'appuyer, sur les plans politique et pratique, les efforts déployés par les dirigeants iraqiens dans le domaine de la sécurité et de la normalisation à long terme de la situation dans le pays. L'Iraq et la Russie entretiennent une tradition de coopération militaire et technique de longue date visant à améliorer les capacités de défense de l'Iraq et ses potentialités générales, notamment sa capacité à lutter contre le terrorisme. Le centre d'information de Bagdad accomplit un travail considérable pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la sécurité régionale, avec la participation de la Russie, de l'Iraq, de l'Iran et de la Syrie.

Nous intensifions nos relations commerciales et économiques mutuellement bénéfiques, notamment s'agissant du carburant, de l'énergie et de l'aide humanitaire. La dernière réunion de la Commission intergouvernementale russo-iraquienne sur la coopération commerciale, économique, scientifique et technique a eu lieu à la fin du mois d'avril à Bagdad, et nous continuerons de renforcer cette coopération à l'avenir. Les derniers échanges entre les hauts responsables russes et iraqiens à Moscou, à Bagdad et dans d'autres instances ont confirmé que nos gouvernements partageaient les mêmes vues sur de nombreuses questions mondiales et régionales. Nous partageons surtout l'opinion selon laquelle il est essentiel de régler toutes les situations de crise par la voie du dialogue et au moyen d'efforts collectifs et d'une politique de bon voisinage, que l'Iraq a toujours maintenue. Nous sommes prêts à coopérer sur cette base avec tous les partenaires régionaux et internationaux intéressés. Nos efforts conjoints seraient considérablement renforcés par les progrès accomplis dans la mise en place d'une architecture de sécurité et de coopération au Moyen-Orient. À cet égard, nous estimons que l'initiative russe concernant le golfe Persique est d'autant plus d'actualité. Nous tenons à rappeler une fois de plus au Conseil que le Secrétaire général est chargé de travailler avec les parties régionales à l'élaboration de mesures de confiance et de sécurité dans la région, conformément à la résolution 598 (1987). Il est essentiel que nous nous acquittions enfin de ce mandat.

En conclusion, nous voudrions saluer la coopération entre la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et les autorités du pays. Je voudrais assurer M^{me} Hennis-Plasschaert qu'elle peut continuer de compter sur notre appui.

M^{me} Gueguen (France) : La France se félicite du renouvellement à l'unanimité du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour un an par la résolution 2470 (2019), et réitère tout son soutien à la Représentante spéciale, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, que je remercie pour son intervention particulièrement éclairante.

Je voudrais revenir sur trois points : d'abord, sur les progrès réalisés ces derniers mois par l'Iraq, qu'il faut consolider; ensuite, sur les nombreux défis auxquels le pays continue de faire face et qu'il ne faut pas sous-estimer; et enfin, sur l'importance d'un appui continu et uni de la communauté internationale.

L'Iraq est désormais entré dans une nouvelle phase de stabilisation, que le Conseil doit encourager pour lui permettre de consolider ces acquis. Plus d'un an après l'annonce de la victoire militaire contre Daech, il faut saluer les avancées enregistrées par les autorités iraqiennes. Les élections ont permis l'approfondissement du processus démocratique et l'arrivée d'un nouveau Gouvernement au pouvoir, qui a développé un programme de travail ambitieux pour répondre aux besoins de la population iraquienne, notamment en termes de services publics et de lutte contre la corruption. Ce Gouvernement s'est également attaché à améliorer les relations de Bagdad avec le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Nous appelons de nos vœux la poursuite de ce dialogue dans le cadre d'un Iraq uni, fédéral et démocratique. Cette dynamique positive doit se consolider et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons qu'un accord puisse rapidement être trouvé s'agissant des portefeuilles ministériels qui restent vacants. La finalisation du Gouvernement est essentielle pour que celui-ci soit en mesure de répondre pleinement aux fortes attentes du peuple iraquien dans la période de l'après-Daech. Face aux défis auxquels l'Iraq fait face, trois priorités nous semblent essentielles.

La première priorité est la lutte contre la menace terroriste car cette bataille n'est pas terminée, en dépit de la fin de l'emprise territoriale de Daech sous la forme d'un soi-disant califat. La permanence de la menace terroriste en Iraq, comme à la frontière syrienne, doit nous inciter à la plus grande des vigilances.

La deuxième priorité va à la réconciliation nationale à travers la réponse humanitaire, la stabilisation et la reconstruction du pays, en particulier des zones reprises à Daech. Cet effort de stabilisation et de reconstruction est essentiel pour assurer une victoire durable contre le groupe terroriste et favoriser la réconciliation entre les différentes composantes de la population iraquienne. Je me réjouis du fait qu'il s'agisse d'un point sur lequel la résolution 2470 (2019) que nous venons d'adopter insiste, notamment à la demande des autorités iraquiennes. Une attention particulière doit être portée à la situation des enfants, au sujet de laquelle un plan d'action entre les Nations Unies et le Gouvernement iraquien est en cours de finalisation. Une égale importance doit être attachée à la participation significative, à tous les niveaux, des femmes mais aussi des personnes appartenant à des minorités. Le retour des déplacés internes, la poursuite des réformes socio-économiques annoncées par le Gouvernement et la lutte contre l'impunité, y compris celle des auteurs de violences sexuelles, sont également des points d'attention importants sur lesquels il est nécessaire d'avancer pour favoriser la réconciliation.

Enfin, la troisième priorité porte sur l'agenda régional, qui est essentiel à la stabilité de l'Iraq. Les derniers développements dans la région sont particulièrement préoccupants et la France continuera de suivre l'évolution de la situation attentivement et d'appeler à la désescalade. Nous espérons qu'un dialogue régional se mette en place afin d'aborder de façon pacifique toutes les sources de préoccupation légitime, qui sont nombreuses. Je salue à cet égard, moi aussi, la diplomatie régionale équilibrée que mènent les autorités iraquiennes et leur engagement réitéré en faveur du dialogue.

Pour relever ces défis, la mobilisation de la communauté internationale en soutien à l'Iraq est plus que jamais nécessaire. Le travail de la MANUI en appui aux autorités iraquiennes à ce moment charnière est essentiel. La Représentante spéciale dispose de notre plein soutien dans la mise en œuvre des trois priorités qu'elle s'est fixées. Nous soutenons aussi la poursuite de son travail sur le dossier des personnes et des biens koweïtiens disparus.

La France continuera d'apporter son plein soutien aux autorités iraquiennes, comme le Président Macron l'a dit au Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi à Paris au début de ce mois. La France poursuivra son appui dans le domaine sécuritaire pour lutter contre la menace commune que représente Daech. Nous poursuivrons aussi notre soutien dans le domaine humanitaire, de la

stabilisation et de la reconstruction, comme le montre notre engagement pour le relèvement de Mossoul. Nous continuerons à appuyer non seulement la reconstruction matérielle de l'Iraq – c'est le sens du prêt d'un milliard d'euros en faveur de la reconstruction que le Ministre des affaires étrangères a annoncé au mois de février dernier à Bagdad – mais aussi le renforcement de ses institutions étatiques. Nous appelons également les autorités iraquiennes et tous nos partenaires à pleinement mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris lors de la conférence de Koweït de février 2018 consacrée à la reconstruction.

Enfin, et c'est un principe qui traverse l'ensemble de nos actions de soutien, la France continuera d'agir en faveur de la réconciliation – qui doit être inclusive et durable – de tous les Iraquiens et Iraquiennes. Nous organiserons à ce titre, cet automne, une nouvelle conférence de suivi du Plan d'action de Paris sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient, qui s'est tenue en 2015.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M^{me} Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, et la remercier de son exposé. Je tiens également à la remercier pour son travail et celui de son équipe. Sa déclaration d'aujourd'hui fait ressortir clairement son dévouement à cet égard. Nous lui souhaitons bonne chance. Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution prorogeant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). C'est une manifestation de l'unité du Conseil de sécurité s'agissant de son appui à la Représentante spéciale et à son travail.

L'Allemagne continue d'être un partenaire de l'Iraq sur la voie très difficile sur laquelle ce pays est engagé. Je voudrais également souligner les progrès qui ont été réalisés. L'Allemagne a été un partenaire de l'Iraq depuis le début. Depuis 2014, nous avons dépensé environ 1,7 milliard d'euros en faveur de la stabilisation et de la reconstruction de l'Iraq. Nous continuerons d'être un partenaire de l'Iraq à l'avenir.

En ce qui concerne le travail du Gouvernement, qui est déjà bien difficile, je voudrais souligner qu'il importe avant tout que tous les postes restants soient pourvus. S'agissant des priorités, je voudrais me faire l'écho des sentiments exprimés par nos collègues américains et français concernant la lutte contre la corruption. Cela est essentiel pour que les autorités gagnent la confiance de la population. Dans le même ordre d'idées,

cela vaut également pour ce qui est d'amener les auteurs de crimes contre l'humanité et d'autres crimes à en répondre. En effet, cela est très important pour la réconciliation au lendemain du conflit. L'Allemagne appuie pleinement l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et le Conseiller spécial Karim Khan. Dans le cadre de différentes affaires et procédures judiciaires, il importe de respecter le droit international et les normes en vigueur. Il s'agit en effet d'un élément essentiel de la lutte contre l'impunité. Il importe également d'éviter que de nouveaux crimes ne soient commis dans le contexte de la lutte contre l'impunité.

Je voudrais à présent évoquer les faits nouveaux positifs. Après les tensions entre Bagdad et Erbil dont nous avons tous été témoins, nous notons avec satisfaction que la situation s'est améliorée. Certains problèmes ont été résolus. Les postes de contrôle douanier internes ont été supprimés. La question des salaires a été résolue. Par conséquent, nous espérons que les relations entre Bagdad et Erbil sont en train de se normaliser et qu'il sera possible de trouver des solutions durables aux problèmes en suspens. Je voudrais également saluer la contribution de la MANUI aux efforts déployés par l'Iraq pour apaiser les tensions à Kirkouk.

Les relations entre l'Iraq et le Koweït ont également été évoquées. Là encore, nous nous félicitons de ce que la Représentante spéciale du Secrétaire général suive et appuie les efforts déployés par les Gouvernements koweïtien et iraquien pour faire avancer le processus de réconciliation. Nous saluons les activités du mécanisme tripartite. Le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou la restitution de leurs dépouilles ainsi que des biens koweïtiens demeure important pour faire aboutir le processus de réconciliation.

Pour ce qui est de la question concernant les femmes et la paix et la sécurité, nous saluons les efforts déployés par la Représentante spéciale pour promouvoir l'intégration et la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions. Sa coopération avec le Groupe consultatif de femmes pour la réconciliation et la politique en Iraq est très importante pour définir les priorités des travaux de ce Groupe. Nous ne cessons de réitérer l'importance de la participation des femmes à la prise de décisions. Je voudrais féliciter l'Iraq de son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité. C'est le premier pays de la région à adopter un tel plan. Je rappelle la réunion organisée selon la formule

Arria que nous avons tenue ici il y a quatre mois, avec le Pérou et le Royaume-Uni. On a pu voir à cette occasion que l'Iraq est un exemple reconnu dans la région et au-delà. Le pays travaille actuellement à l'élaboration de son deuxième plan d'action national, ce dont nous nous félicitons. Nous espérons que ce deuxième plan d'action bénéficiera de l'appui du nouveau Gouvernement et disposera des moyens dont il a besoin pour réaliser sur le terrain les objectifs fixés. Pour ce faire, il faudra le doter d'un budget adéquat. L'Allemagne est à nouveau prête à soutenir l'Iraq dans la mise en œuvre de ce plan.

Nous encourageons également l'Iraq à poursuivre ses efforts pour que les auteurs de violences sexuelles en temps de conflit répondent de leurs actes et à adopter une approche axée sur les victimes. Dans sa résolution 2467 (2019), le Conseil de sécurité a exposé en détail les mesures qui pourraient être prises pour renforcer la législation, améliorer les enquêtes et poursuivre les auteurs de violences sexuelles dans les situations de conflit. Nous encourageons l'Iraq à utiliser les exemples fournis dans cette résolution dans le cadre de la réforme du secteur de la justice. Nous voudrions par ailleurs appuyer les remarques faites par le représentant des États-Unis au sujet des enfants nés de violences sexuelles et l'importance du travail qui doit être fait à cet égard.

Mon dernier point concerne l'insécurité liée aux changements climatiques. L'Iraq est l'un des pays du Moyen-Orient les plus profondément touchés par les graves risques sécuritaires associés à ces phénomènes. Je pense notamment aux vagues de chaleur prolongées, à la variabilité accrue des précipitations et aux longues périodes de sécheresse. Le 11 juillet 2018, M. Hassan Janabi, Ministre des ressources en eau de la République d'Iraq, était avec nous au Conseil de sécurité (voir S/PV.8307) et nous a parlé des conséquences négatives considérables que les changements climatiques ont sur la sécurité du pays. Il a en particulier mis en exergue l'accroissement des risques climatiques du fait de l'absence de cadres régionaux et internationaux régulant le partage de l'eau, ce qui aggrave plus encore les problèmes de sécurité de l'Iraq. C'est pourquoi nous serions favorables à ce que la MANUI appuie un dialogue et une approche à l'échelon régional, non seulement sur l'énergie, l'environnement, l'eau et les réfugiés, mais aussi sur les effets négatifs des changements climatiques et des bouleversements écologiques pour la stabilité de la région. Nous soulignons que les gouvernements de la région et l'ONU doivent disposer

de stratégies adéquates d'évaluation et de gestion des risques pour faire face à ces effets néfastes.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son exposé circonstancié.

La Côte d'Ivoire salue le renouvellement du mandat de la MANUI, qui illustre une fois de plus la convergence de vues des membres du Conseil de sécurité et leur soutien constant aux efforts de rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans ce pays depuis l'adoption de la résolution 1770 (2007).

Elle se félicite tout particulièrement de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire en Iraq et de la défaite militaire de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) grâce au soutien unanime du Conseil. Mon pays souhaite vivement que cette dynamique unitaire soit maintenue afin de trouver des réponses collectives idoines aux défis résiduels à la paix et à la sécurité en Iraq.

Pour porter des fruits, les efforts déployés par la communauté internationale doivent entrer en résonance avec la volonté et l'engagement des autorités iraqiennes à relever au plus vite les défis politiques, sécuritaires et humanitaires persistants, à l'effet de renforcer la légitimité et l'efficacité de l'action de l'État. Il urge à cet égard que la question de la formation du Gouvernement soit résolue dans les meilleurs délais. Le Conseil de sécurité se doit d'adresser un message fort aux parties iraqiennes à cet effet afin qu'elles s'engagent dans des compromis permettant de pourvoir définitivement les portefeuilles ministériels restants. Un Gouvernement pleinement fonctionnel constituera, sans aucun doute, un pas de plus dans le processus de renforcement du dispositif institutionnel national et permettra d'accélérer la mise en œuvre du programme 2018-2022 visant à améliorer les services de base et à promouvoir la reconstruction et le développement économique dans l'ensemble du pays.

La Côte d'Ivoire espère vivement que les efforts louables de la communauté internationale aideront à la reconstitution du tissu social et au renforcement des institutions sécuritaires iraqiennes. Par ailleurs, les avancées observées dans la normalisation de la situation politique doivent trouver leur prolongement dans la résolution des questions en suspens dans les relations entre Bagdad et Erbil. Elles nécessitent des

compromis hardis de la part des deux parties, notamment par la promulgation d'une loi nationale sur les hydrocarbures, l'application des dispositions pertinentes de la Constitution iraqienne de 2005 et l'adoption d'une loi sur le partage des revenus. Enfin, la Côte d'Ivoire encourage le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à respecter leurs engagements respectifs après l'adoption de la loi de finances fédérale de 2019.

Sur le plan humanitaire, la Côte d'Ivoire estime qu'une attention particulière doit être accordée à la situation des personnes déplacées, au nombre de 1,75 million, dont près de 500 000 vivent dans les camps, confrontées notamment aux difficultés liées à l'accès aux moyens de subsistance, aux programmes de protection sociale et à l'aide humanitaire. La prise en compte des besoins en matière de santé et d'éducation des couches les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, devrait impulser davantage le retour volontaire, sûr et digne des personnes déplacées. La Côte d'Ivoire salue à cet égard la poursuite du renforcement du partenariat stratégique entre le Gouvernement et les partenaires internationaux, notamment l'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne, par l'intermédiaire du Comité exécutif pour le relèvement, la construction et le développement.

Faisant écho à la déclaration S/PRST/2019/1 du Président du Conseil de sécurité adoptée le 19 février, mon pays encourage la coopération entre les autorités iraqiennes et koweïtiennes afin d'apporter de façon diligente une réponse définitive à la question des ressortissants koweïtiens disparus et des biens saisis, y compris celle des archives nationales du Koweït. Il reste convaincu qu'un dénouement heureux de ce contentieux renforcera la confiance entre les deux parties.

S'agissant des violations massives des droits de l'homme commises par l'EIIL entre 2014 à 2017, y compris contre la minorité ethnique yézidie de Sinjar, mon pays, qui est attaché au principe de la reddition des comptes, estime que ces atteintes à la dignité humaine ne sauraient rester impunies. Il exprime, par conséquent, son soutien entier à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes en collectant, stockant et préservant les preuves des crimes commis par l'EIIL en Iraq, et encourage les autorités iraqiennes à coopérer à la bonne exécution de la mission de ladite Équipe.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement M^{me} Jeanine

Hennis-Plasschaert de son exposé éclairant et complet au début de la présente séance.

Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2470 (2019) portant renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), en réponse à la demande et au souhait de l'Iraq. Je manquerais à mes devoirs si je ne félicitais pas la MANUI de son action en Iraq. La Mission fournit des conseils à l'appui des efforts nationaux déployés par le Gouvernement iraquien pour construire un avenir prometteur pour l'Iraq. Elle contribue notamment à créer les conditions requises pour instaurer la sécurité et la stabilité, répondre aux besoins humanitaires du peuple frère iraquien et jeter les bases nécessaires au relèvement, à la reconstruction et au développement durable.

Je tiens à souligner que l'État du Koweït continuera d'appuyer sans réserve la MANUI et l'équipe de pays et de coopérer avec elles afin qu'elles puissent s'acquitter pleinement de leurs tâches. Nous pensons qu'il est grand temps que l'Iraq puisse se relever des événements tragiques qu'il a connus pendant sa lutte contre le groupe terroriste Daech. Nous réaffirmons notre solidarité avec les dirigeants, le Gouvernement et le peuple iraqiens dans leur lutte contre ce fléau. Nous soulignons qu'il importe de consolider l'unité nationale et de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Nous appelons tous les États Membres qui ont participé à la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq à honorer les engagements qu'ils ont pris pendant la Conférence, en particulier ceux qui concernent la reconstruction des régions occupées par Daech. Nous attendons avec intérêt la mise en place d'un mécanisme de suivi, en coopération et en coordination avec le Gouvernement iraquien, pour assurer le respect de ces engagements afin d'alléger le fardeau de la lutte contre Daech et de permettre à l'Iraq de réaliser sa vision pour l'avenir en vue de construire un Iraq nouveau et unifié.

En ce qui concerne les engagements internationaux en attente et les questions humanitaires en suspens relatives aux nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi qu'aux biens koweïtiens, notamment les archives nationales, nous partageons le regret exprimé par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2019/352) que les cas de 369 nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus ne sont toujours pas réglés et qu'aucune dépouille n'a été exhumée depuis 2004. Nous appelons l'Iraq à poursuivre ses efforts à cet égard

afin d'obtenir des résultats tangibles sur le terrain. Nous espérons que l'Iraq poursuivra sa coopération constructive dans le cadre de la Commission tripartite et de son sous-comité technique, sous la direction compétente du Comité international de la Croix-Rouge, afin de régler cette question humanitaire comme il convient.

Nous saluons l'engagement des membres du Conseil de sécurité sur cette question, car ils maintiennent cette question humanitaire à l'ordre du jour du Conseil depuis de nombreuses années. Les membres du Conseil assurent également le suivi de la mise en œuvre des divers engagements énoncés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les principaux engagements qui restent à tenir.

Nous soulignons une fois de plus que l'État du Koweït ne ménagera aucun effort pour déterminer le sort des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. Nous saluons l'engagement de la République d'Iraq – pays frère – à s'acquitter de ses obligations internationales envers l'État du Koweït. Nous sommes tout à fait disposés à fournir une assistance pour accélérer la mise en œuvre des obligations énoncées dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans le même temps, nous exhortons la MANUI à continuer de s'acquitter pleinement de son mandat en ce qui concerne les prisonniers portés disparus et la restitution des biens koweïtiens, notamment les archives nationales, conformément à la résolution 2107 (2013). Les biens koweïtiens et les archives nationales constituent un patrimoine historique pour l'État et le peuple koweïtiens. Il est regrettable que nous n'ayons reçu aucune information sur l'emplacement des archives nationales depuis la libération du Koweït en 1991.

En conclusion, nos deux pays frères sont désireux de promouvoir et de développer leurs relations à tous les niveaux et dans tous les domaines. Dans ce contexte, le Koweït a accueilli des membres du Gouvernement iraquien pendant deux jours au cours de la septième réunion du Comité mixte Iraq-Koweït de haut niveau. Nous sommes parvenus à de nombreux accords sur toutes les questions d'intérêt commun, passant ainsi outre aux circonstances qui nous avaient empêchés par le passé de parvenir à l'intégration et à la convergence en tant que deux pays voisins et peuples frères dont les relations historiques reposent sur le bon voisinage.

M. Ntsoane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Représentante spéciale et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son

exposé. L'Afrique du Sud appuie le renouvellement du mandat de la MANUI dans sa forme actuelle, dans la mesure où il favorise le renforcement du Gouvernement iraquien et les processus électoraux qui en découlent.

L'Afrique du Sud appelle en outre à la mise en place d'un gouvernement inclusif qui réunira tous les divers aspects de la société iraquienne dans des structures de gouvernance. La réconciliation et l'unité nationales en Iraq sont vitales pour éviter les problèmes futurs découlant de l'éclatement des politiques et des actions du Gouvernement. La paix et la sécurité sont fondamentales pour que l'Iraq puisse développer son infrastructure, développer son économie et fournir des services de base à tous ses citoyens. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie la consolidation totale du contrôle de l'armée iraquienne sur ses territoires et continue d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour éliminer la menace que représente le Daech.

L'Afrique du Sud souhaiterait suggérer que la Commission de consolidation de la paix appuie les efforts sans exclusive du Gouvernement, en particulier en ce qui concerne le renforcement des institutions et le développement et la reconstruction en Iraq après le conflit. Parallèlement au rapport sur les ressortissants koweïtiens portés disparus (S/2019/352), l'Afrique du Sud souhaite plaider en faveur d'une assistance et d'informations sur ceux de ses citoyens qui ont disparu après 2003.

Nous nous félicitons également de la participation accrue des organisations régionales au processus politique et nous réaffirmons leur rôle pour ce qui est d'aider le Gouvernement iraquien à reconstruire le pays. Nous saluons aussi la reprise de la coopération et des pourparlers entre le Gouvernement central iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan et nous encourageons les deux parties à continuer de chercher un consensus sur les sujets de préoccupation. Nous convenons aussi avec les acteurs régionaux que la formation du Gouvernement iraquien est une étape importante en vue d'instaurer des relations plus solides et plus équilibrées entre les pays de la région du Moyen-Orient. À cet égard, nous nous félicitons du sommet récemment organisé par l'Iraq, qui a réuni les pays de la région dans le cadre d'efforts plus larges déployés par l'Iraq pour entreprendre son intégration régionale avec ses voisins.

Pour terminer, l'Afrique du Sud réaffirme son appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et continuera d'appuyer la

MANUI dans l'exécution de son mandat. En outre, nous restons favorables aux travaux de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, dans le cadre du mandat de la MANUI, et nous soulignons qu'il importe que ce mécanisme se montre indépendant et impartial et qu'il travaille dans le respect des principes énoncés dans la Charte, ainsi que des politiques et des meilleures pratiques de l'ONU.

M. Sipaco Ribala (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, pour le rapport très détaillé, clair et complet qu'elle vient de nous présenter.

Lors de la dernière séance tenue en février sur la situation en Iraq, nous avons exprimé nos sincères félicitations au peuple, au Gouvernement et aux dirigeants politiques irakiens qui, malgré des désaccords regrettables, ont pu mener à bien les principaux événements politiques de 2018, qui ont abouti à la formation d'un nouveau gouvernement, dont le processus est sur le point d'être achevé.

Nous pensons que cette dynamique est orientée dans la bonne direction pour les Irakiens et constitue un pas important vers leur démocratie, leur stabilité politique et la promotion d'un environnement sûr et durable. Nous nous félicitons du rôle de la MANUI dans tous ces progrès, comme en témoigne l'appui constant qu'elle apporte aux autorités locales dans les différents aspects du processus de reconstruction de l'État iraquien.

Toutefois, pour être plus efficace, il faut d'abord et avant tout que le processus de formation du Gouvernement soit achevé. À cet égard, toutes les parties concernées doivent surmonter les conflits internes et pourvoir dès que possible les postes vacants dans les ministères. En la matière, nous espérons que le Gouvernement tiendra compte des femmes et des minorités, qui peuvent également jouer un rôle très important dans tout ce processus.

Nous craignons également que le retard pris dans l'achèvement de la formation du Gouvernement ne conduise à négliger l'exécution régulière du programme du Gouvernement pour 2018-2022, ce qui devrait impliquer l'action du Gouvernement pour répondre aux préoccupations généralisées du public concernant les

mauvaises conditions de vie, le manque de services de base, le chômage et les besoins de reconstruction.

Nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce par le Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi, en mars, concernant l'élaboration par son gouvernement d'une stratégie nationale globale de lutte contre la corruption. Nous espérons que les débats au sein du Conseil suprême de lutte contre la corruption sur les défis et les domaines prioritaires pour parvenir à une plus grande transparence produiront des résultats qui s'avèreront un vrai succès dans la pratique et permettront de gagner la confiance de la population.

En tant que frères, les hommes politiques de Bagdad et d'Erbil doivent reconnaître et accepter que le dialogue est le canal normal pour traiter les questions qui les concernent, et que les engagements qu'ils ont pris les uns envers les autres doivent être respectés spontanément afin de promouvoir la confiance. À cet égard, nous espérons que l'adoption de la loi budgétaire fédérale de 2019 ne sera pas problématique pour leurs relations.

Nous nous félicitons de l'initiative du Gouvernement iraquien actuel de renforcer les relations avec les pays de la région afin de produire des avantages politiques, économiques et sécuritaires mutuels, ce qui contribuera à asseoir la place de l'Iraq mais également celle des autres États de la région. Dans ce contexte, nous encourageons tous les pays de la région à promouvoir le développement de relations de bon voisinage fondées sur les principes fondamentaux que sont le respect de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale des États.

Le Gouvernement iraquien est actuellement confronté au problème du retour d'un grand nombre de combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant et de leurs familles, y compris des femmes et des enfants. Ils ont tous des besoins différents à satisfaire. Il va de soi que la communauté internationale doit soutenir le Gouvernement dans cette tâche ardue. Mais les États Membres doivent aussi prendre en charge leurs propres ressortissants et les traiter conformément à la loi, notamment en ce qui concerne les poursuites en justice, leur réadaptation ou leur réinsertion.

Enfin, ma délégation voudrait encourager le Gouvernement iraquien à renforcer sa coopération avec le Koweït et d'autres États sur la question des citoyens koweïtiens et des ressortissants de pays tiers portés disparus et de la restitution des biens koweïtiens, y compris les archives nationales.

M^{me} Luna (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M^{me} Hennis-Plasschaert de son exposé très utile et du travail qu'elle a accompli depuis sa nomination, en décembre, à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous remercions également la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir rédigé le texte et facilité la négociation de la résolution 2470 (2019) sur le renouvellement du mandat de la MANUI, qui vient d'être adoptée. Nous appuyons résolument l'action menée par la MANUI pour aider l'Iraq à parvenir durablement à la stabilité, au développement, à la paix et à la sécurité.

Premièrement, nous voudrions féliciter les autorités iraqiennes d'avoir conduit, l'année dernière, un processus électoral démocratique, transparent et pacifique, qui a vu la participation des diverses composantes du pays et a été suivi d'un transfert sans heurt du pouvoir.

Sur le plan politique, nous regrettons qu'aucun accord n'ait pu être trouvé au Parlement sur les nominations aux postes ministériels encore vacants, ce qui a retardé la formation complète du Gouvernement et, partant, la mise en oeuvre du programme gouvernemental. Nous invitons les acteurs politiques à parvenir au consensus indispensable et à prendre une décision afin de former un gouvernement qui puisse s'appuyer sur des institutions efficaces et attachées à assurer la sécurité, la prospérité et le progrès de la population.

Nous appelons à ce que cette volonté politique s'applique également à la mise en place du Gouvernement de la Région du Kurdistan et à la mise en oeuvre du plan de reconstruction de l'Iraq défini à la Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq, tenue au Koweït.

Parmi les mesures gouvernementales prises par le conseil provincial de Bassora, nous voudrions souligner la mise en oeuvre de divers programmes sur les services d'approvisionnement en eau et en électricité afin de remédier à la pénurie d'eau qui a un impact négatif sur la santé de la population et sur l'économie.

Nous espérons que le Gouvernement continuera d'élaborer des politiques inclusives où les femmes jouent un rôle important dans la prise de décisions concernant divers aspects de la société, y compris la direction des institutions publiques. À cet égard, nous tenons à saluer le fait que quatre femmes ont été élues à la présidence et quatre autres à la vice-présidence des commissions du Parlement de la Région du Kurdistan. Nous nous

félicitons également que l'Iraq ait adopté le premier plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité au Moyen-Orient, et soit le premier pays de la région à avoir présenté un rapport sur l'application de la résolution 1325 (2000), sur la participation des femmes et la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les négociations de paix, la prévention des conflits, les opérations de maintien de la paix et la gouvernance.

Nous demandons également que des mesures concrètes soient prises pour que tous les auteurs, y compris les individus affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), de violations graves des droits de l'homme, telles que l'exploitation et les atteintes sexuelles, en particulier celles perpétrées contre les femmes et les enfants, en répondent devant la justice et pour mettre fin à l'impunité. En outre, nous appelons à l'élaboration, avec l'ONU, et à l'adoption d'un plan d'action pour prévenir et faire cesser le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces de mobilisation populaire. Nous condamnons également le recours à la torture et aux aveux forcés contre des enfants, et demandons que les responsables de tels actes fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites.

En ce qui concerne la sécurité, nous soulignons les efforts fructueux déployés par le Gouvernement iraquien et les pays alliés pour combattre le terrorisme et vaincre l'EIIL. Toutefois, nous notons avec préoccupation que le terrorisme continue de représenter une menace latente pour la paix et la sécurité des citoyens dans diverses parties du pays. C'est pourquoi les organismes chargés de la sécurité doivent impérativement revitaliser leurs mécanismes antiterroristes existants et renforcer les mesures de sécurité aux frontières. À cette fin, l'Iraq a besoin de l'appui et de la solidarité de la région et de la communauté internationale, ainsi que de l'assistance continue de la MANUI dans les domaines de la logistique et du renforcement des capacités. Nous ne pouvons permettre que l'insurrection violente d'un groupe, quel qu'il soit, ni les indicibles exactions de l'EIIL contre le peuple iraquien se répètent.

En ce qui concerne cette fois les questions en suspens avec le Koweït, nous nous félicitons des activités menées et des réunions tenues par les autorités des deux pays concernés, ainsi qu'avec les représentants de la MANUI, pour envisager les moyens de faire avancer la recherche des prisonniers et des nationaux koweïtiens disparus ainsi que la restitution des dépouilles, des biens et des archives nationales au Koweït. Nous notons également avec satisfaction que le Gouvernement iraquien

a restitué aux autorités koweïtiennes, conformément à la résolution 2107 (2013), de nombreux objets de valeur, dont plusieurs milliers d'ouvrages appartenant à la Bibliothèque nationale du Koweït. Cette mesure témoigne de la volonté du Gouvernement iraquien de renforcer ses relations avec son voisin et de respecter les dispositions de l'accord tripartite sur le règlement des questions en suspens, vieilles de 28 ans.

L'examen des rapports sur la situation humanitaire actuelle en Iraq nous pousse à souligner la nécessité de continuer à répondre aux multiples besoins des millions d'Iraquiens qui sont toujours déplacés et à leur fournir les conditions indispensables pour reconstruire progressivement leur vie de manière digne, sûre et librement consentie. À cet égard, nous insistons sur le fait qu'il faut renforcer les mécanismes de protection de ces personnes, en particulier les femmes et les enfants, qui continuent d'être exposés à de grands risques. Nous sommes préoccupés par l'impact du conflit sur l'enracinement de la pauvreté et sur l'infrastructure nationale, ce qui fait peser de lourds défis sur le développement durable du pays.

Enfin, nous voudrions exprimer notre solidarité avec le peuple iraquien et l'appuyer dans ses efforts pour reprendre le cours de sa marche vers la stabilité, la paix et la prospérité. Environ 4,1 millions de personnes sont rentrées chez elles depuis la fin du conflit, avec le désir et la ferme volonté de reconstruire leurs communautés. Cela témoigne du degré admirable de résilience des Iraquiens et de leur ferme détermination à reconstruire le pays et à vivre dans la dignité.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé très complet et éclairant. Je pense que l'adoption à l'unanimité aujourd'hui de la résolution 2470 (2019), qui renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), témoigne du ferme appui du Conseil de sécurité à son travail et à celui de la Mission qu'elle dirige.

J'estime utile de signaler qu'il s'agit de la première séance du Conseil de sécurité sur l'Iraq depuis la libération du dernier territoire occupé par Daech dans la région. Bien qu'il soit tout à fait naturel pour nous, au Conseil de sécurité, d'avoir parfois tendance à nous concentrer sur les risques et les menaces, je pense qu'il est très important que nous réfléchissions également aux progrès importants qui ont été accomplis en Iraq à ce jour, et que nous remercions le Gouvernement iraquien,

les forces de sécurité iraqiennes et le peuple iraquien des énormes sacrifices auxquels ils ont consenti pour venir à bout de Daech.

Bien qu'une défaite territoriale soit un jalon très important, le chemin vers la réconciliation et la stabilisation sera long et semé d'embûches. Éliminer l'idéologie de Daech prendra du temps et exigera que nous déployions des efforts soutenus et collectifs. À cet égard, nous sommes conscients du rôle important que la MANUI continue de jouer pour appuyer le Gouvernement iraquien ainsi que ses efforts de relèvement et de stabilisation après le conflit. Dans l'immédiat, l'accent doit être mis sur la nécessité de veiller à ce que les conditions qui ont permis à Daech de se développer ne réapparaissent pas. À court terme, nous pensons qu'à cette fin, nous devons nous concentrer sur trois domaines, à savoir la reconstruction, la réconciliation et la représentation.

Premièrement, la reconstruction et la fourniture de services de base sont clairement essentielles pour la stabilité à long terme de l'Iraq. Nous avons tous entendu les chiffres stupéfiants que le représentant de la Côte d'Ivoire a mentionnés aujourd'hui, à savoir que plus de 1,75 million d'Iraqiens qui sont toujours déplacés, incapables de rentrer chez eux ou peu disposés à le faire. Le Gouvernement iraquien, l'ONU et la communauté internationale doivent continuer d'œuvrer d'urgence pour remédier à cette situation, notamment en prenant conscience des préoccupations sous-jacentes et en y répondant, et en mettant pleinement en œuvre les engagements pris à la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq, dont l'Ambassadeur de la Fédération de Russie a déjà parlé.

Veiller à ce que tous les citoyens iraqiens puissent avoir accès à des documents d'état civil doit également être une priorité, en particulier pour les enfants déplacés, dont l'éducation est perturbée. Tous ces impératifs reposent sur la nécessité de disposer d'institutions étatiques fortes et d'un gouvernement inclusif et représentatif. À cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi pour parvenir à un accord au sein de la Chambre des députés afin de pourvoir les quatre postes ministériels restés vacants et d'assurer la représentation la plus large possible des femmes et des minorités à tous les niveaux de l'État.

Deuxièmement, alors que l'Iraq continue de se reconstruire après des années de conflit, la réconciliation de la société à tous les niveaux doit être au centre des préoccupations – un point soulevé par l'Ambassadrice de

la France. À cet égard, nous nous félicitons de la coopération continue de la MANUI avec le Gouvernement iraquien, qui fait progresser un dialogue politique sans exclusive. Nous nous félicitons en outre du rôle important que joue l'ONU à l'appui d'un secteur de la sécurité iraquien efficace et responsable, capable de contrer efficacement la menace continue que représente Daech et de garantir la sécurité de tous les Iraqiens.

L'obligation de rendre des comptes est également importante, comme l'a souligné le représentant de l'Allemagne, et nous remercions le Gouvernement iraquien et la Mission d'assistance des Nations Unies de leur appui constant à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, qui continue de mener son action vitale pour que justice soit rendue aux survivants.

Troisièmement enfin, en ce qui concerne la représentation, le Royaume-Uni se félicite que la Mission d'assistance des Nations Unies mette l'accent sur l'égalité femmes-hommes dans toutes ses activités, notamment ses activités de promotion de la promulgation de la loi visant à prévenir et à combattre la violence familiale. Nous sommes tout à fait d'accord avec l'Allemagne pour dire que la protection des femmes et leur participation effective favoriseront la réconciliation et la stabilité à long terme. À l'approche du vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), en octobre prochain, nous continuerons d'aider l'Iraq à faire en sorte que son prochain plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité soit prévu au budget, exécuté en collaboration avec la société civile et coordonné aux niveaux local et national. Nous serions heureux d'entendre un plus grand nombre de femmes parmi les intervenants de la société civile lors des futures séances du Conseil afin de tirer des enseignements de leurs expériences et de leurs connaissances.

Le Royaume-Uni demeure fermement attaché à la MANUI pour l'importante action qu'elle mène, et continue de lui apporter un appui indéfectible, ainsi qu'au peuple iraquien, tandis qu'ils s'emploient à bâtir un avenir plus stable et plus prospère.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé détaillé et réitérer notre gratitude pour l'action formidable que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) mène à l'appui des autorités iraqiennes. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la Mission. Il est essentiel

que la MANUI continue d'appuyer le Gouvernement iraquien alors qu'il s'apprête à mettre en œuvre de nouveaux programmes et de nouvelles stratégies pour surmonter les difficultés et ouvrir la voie à une paix et à un développement durables.

L'Iraq sort d'une période de troubles et déploie des efforts pour rétablir la stabilité et la prospérité dans le pays. La phase actuelle est cruciale et exige que l'on s'attaque aux problèmes persistants en promouvant les réformes électorale, économique, sociale et du secteur de la sécurité, en s'attaquant à la corruption et en mettant en place de solides institutions publiques, ainsi qu'en promouvant la stabilisation et la reconstruction du pays. Nous voudrions exprimer notre inquiétude quant à l'absence de progrès en ce qui concerne les décisions relatives aux postes ministériels vacants. En conséquence, nous exhortons les partis politiques à achever rapidement la formation du Gouvernement et à répondre efficacement aux préoccupations de la population.

Nous encourageons les autorités iraquiennes à concentrer leurs efforts sur la prestation des services publics de base et sur la recherche de moyens de répondre aux besoins de tous les Iraquiens, notamment les femmes, les jeunes et les membres de tous les groupes religieux et ethniques, en accélérant l'application du programme gouvernemental pour 2018-2022. Par ailleurs, nous encourageons les autorités iraquiennes à assurer une gouvernance efficace et sans exclusive et à respecter leur engagement de garantir la participation égale des femmes à tous les niveaux des structures décisionnelles.

La question de la protection sociale des groupes vulnérables exige une attention particulière. Selon nous, il est essentiel de redoubler d'efforts pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et mettre en œuvre des mesures d'intervention efficaces qui garantiraient la protection des victimes de violence fondée sur le genre, notamment en mettant pleinement en œuvre le plan d'action national iraquien pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous sommes également préoccupés par la situation des enfants, en particulier ceux qui sont détenus sur la base d'accusations liées à la sécurité nationale pour des soupçons d'appartenance à des groupes armés. Ces enfants doivent être traités avant tout comme des victimes. Nous exhortons l'Iraq à garantir l'accès de la MANUI aux enfants détenus, à élaborer des mesures non judiciaires comme solution de remplacement aux poursuites et à la détention et à garantir la réintégration des enfants anciennement associés à des groupes armés.

Stabiliser le pays supposera également de promouvoir la réconciliation nationale, notamment en contribuant au retour des déplacés sur une base volontaire, dans la dignité et dans des conditions de sécurité, à leur intégration locale ou à leur réinstallation. Il est essentiel que les déplacés soient traités de manière non discriminatoire, quels que soient les soupçons d'affiliation qui pèsent sur eux, et qu'ils reçoivent l'assistance dont ils ont besoin.

Nous tenons à exprimer notre crainte que les tensions persistantes dans le Golfe n'aient des répercussions négatives sur les conditions de sécurité en Iraq et ne déstabilisent davantage le pays. En revanche, nous nous félicitons de la politique équilibrée de l'Iraq vis-à-vis de ses voisins dans la région.

Enfin, je voudrais souligner la nécessité d'appuyer l'Iraq dans ses efforts visant à rétablir la stabilité après des années de conflit, dans le plein respect de son unité, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Il est primordial de préserver la sécurité de l'Iraq en désamorçant les tensions.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et de l'exposé éclairant de M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert. Nous saluons l'action précieuse qu'elle mène avec son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Le Pérou suit avec intérêt les progrès faits en vue de compléter la formation du Gouvernement iraquien, ainsi que les efforts appréciables que déploie la classe politique pour trouver un terrain d'entente par le dialogue et le compromis. Nous espérons en particulier que, dans le cadre du parachèvement de ce processus, on envisagera d'accroître la participation des femmes à la vie politique, ce qui contribuera sans aucun doute au processus de réconciliation nationale en cours.

Les autres défis consistent à fournir d'urgence à la population de meilleurs services, à reconstruire l'infrastructure de base et à relancer l'économie. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre sans attendre le programme gouvernemental pour 2018-2022, dont l'impact se verra renforcé par la mise en place définitive des différentes instances gouvernementales.

À cet égard, nous nous félicitons des avancées enregistrées dans la lutte contre la corruption grâce à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à lutter contre ce fléau, ainsi que de la priorité que le Parlement lui accorde. Ce contexte doit être mis à profit pour

stimuler d'autres efforts en faveur de l'état de droit et renforcer la confiance de la population dans les autorités.

Dans toutes ces phases, l'accompagnement de la communauté internationale est indispensable, notamment pour contribuer à l'aide au développement, promouvoir l'investissement et surveiller les activités des derniers éléments de Daech qui représentent toujours des foyers de déstabilisation, y compris pour amener les auteurs d'actes pouvant constituer des atrocités criminelles à en répondre devant la communauté internationale.

Nous saluons à cet égard les progrès faits ces derniers mois par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, en coordination avec la MANUI, et soulignons les efforts qu'elle a déployés pour établir le dialogue avec les communautés religieuses en Iraq, notamment les yézidis à Sinjar et les chrétiens à Mossoul. Nous l'encourageons également à redoubler d'efforts pour renforcer sa capacité opérationnelle, ce qui lui permettra d'utiliser de manière appropriée les éléments de preuve devant les juridictions nationales.

Un autre élément positif à nos yeux est le rapprochement entre l'Iraq et ses voisins afin d'enraciner les initiatives de coopération et le consensus, qui permettront la création d'un espace régional exempt de conflit, au service de l'édification d'une paix durable.

Par ailleurs, le Pérou se dit une nouvelle fois préoccupé par la situation d'extrême vulnérabilité de 1,75 million de déplacés qui, selon le rapport du Secrétaire général (S/2019/365), hésitent encore à regagner leurs lieux d'origine. Il s'agit là d'un défi auquel le Gouvernement doit s'attaquer sans attendre.

Nous soulignons aussi l'importance du rôle que joue la MANUI au titre des différents aspects de son mandat. Nous saluons son appui à l'élaboration d'un plan opérationnel pour la tenue des élections aux conseils provinciaux, ainsi que sa présence en qualité d'observateur aux procès et auditions d'enquête afin de garantir une procédure régulière et le respect des droits de l'homme, et ce grâce à la collaboration du Conseil supérieur de la magistrature iraquien.

Enfin, nous voudrions mettre en relief les efforts de la Mission pour localiser et identifier les personnes et les biens koweïtiens disparus, avec la bonne volonté du Gouvernement iraquien et l'appui continu du Koweït à ce processus.

M. Pecsteen de Buytsverve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour son exposé. Nous nous félicitons bien évidemment du renouvellement par le Conseil, à l'unanimité, du mandat de la Mission d'assistances des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), Mission que nous soutenons pleinement. L'Iraq se trouve à un moment décisif. Beaucoup de progrès ont été réalisés, comme l'a notamment souligné notre collègue britannique, mais bien sûr il reste de multiples défis, et ce dans un contexte qui reste difficile du point de vue sécuritaire, vu la menace importante que Daech continue de poser.

Tout d'abord la Belgique soutient la finalisation rapide de la formation du gouvernement fédéral. Nous encourageons les différentes parties à soutenir une vision commune pour l'avenir du pays et à faire preuve d'esprit de compromis. Dans ce contexte particulier, la mise en place d'institutions d'État fortes est primordiale afin de mieux pouvoir relever les défis.

Nous soutenons le Gouvernement iraquien dans ses efforts de reconstruction, de développement économique, et de réforme afin d'encourager une participation du secteur privé. Nous nous félicitons aussi de l'engagement ferme du Gouvernement dans la lutte contre la corruption. Mais la reconstruction économique, seule, ne suffira pas.

Nous félicitons le Gouvernement pour le travail effectué avec la communauté internationale en ce qui concerne l'enlèvement des munitions et engins explosifs, afin de permettre aux activités de stabilisation et de reconstruction de se poursuivre, ainsi qu'aux familles de retourner dans leurs communautés et de reprendre leur vie. Par ailleurs, à l'heure où l'Iraq doit se tourner vers l'avenir, la réconciliation est d'une importance primordiale. Cela ne peut se faire qu'à travers une implication de tous les secteurs de la société iraquienne et des différentes communautés.

Nous appuyons l'importante mission que la MANUI remplit afin de promouvoir la justice, la protection des droits de l'homme, les réformes dans les domaines judiciaire et juridique, ainsi que le renforcement de la protection de l'enfance. Nous encourageons le Gouvernement à accorder davantage d'attention au droit de tout détenu à un procès équitable, particulièrement les enfants et les mineurs. Nous encourageons aussi le Gouvernement à finaliser un plan d'action sur le sort des enfants en temps de conflit armé, avec l'appui de la MANUI et l'équipe de pays des Nations Unies qui, déjà, s'investissent dans ce but avec le Gouvernement.

Enfin, nous appuyons l'Iraq dans ses efforts d'ouverture aux pays voisins, en vue de renforcer les relations bilatérales et régionales fondées sur les principes fondamentaux du respect de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé. Nous nous félicitons aussi de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2470 (2019), qui illustre l'important appui du Conseil au travail de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et au Gouvernement iraquien.

La Chine salue la manière efficace dont la MANUI s'acquitte de son mandat et le rôle important qu'elle joue pour aider le Gouvernement iraquien à promouvoir un dialogue politique inclusif, la réconciliation nationale, et la reconstruction, entre autres. Nous nous félicitons de la coopération étroite du pays hôte avec la MANUI, qui a abouti à des résultats positifs. La prorogation par le Conseil du mandat de la MANUI pour une année supplémentaire est importante. La communauté internationale se doit de continuer d'aider la Mission à s'acquitter des tâches qui lui sont confiées au titre de son mandat.

Le Gouvernement et le peuple iraqiens s'emploient ces derniers temps à relever efficacement les défis intérieurs aussi bien et qu'extérieurs, obtenant de bons résultats en matière de lutte contre le terrorisme, rétablissant progressivement la sécurité et la stabilité, et stimulant résolument la reconstruction économique. La Chine salue ces efforts. La Chine se félicite de la politique d'ouverture du Gouvernement iraquien envers ses voisins et des relations d'amitié qu'il entretient avec eux. Nous nous félicitons que le Gouvernement ait élaboré un programme national pour 2018-2020 et lancé une stratégie nationale globale de lutte contre la corruption.

Nous nous félicitons en outre que le Gouvernement s'emploie à régler les questions en suspens entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan par le dialogue et la concertation, et en supprimant les postes de contrôle douanier internes et en reprenant le versement des traitements aux fonctionnaires du Gouvernement de la Région du Kurdistan. Le pays est à une étape charnière s'agissant de consolider les résultats en matière de lutte contre le terrorisme, d'instaurer la paix et la sécurité, et de faire avancer son processus de reconstruction nationale. Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, nous devons aider l'Iraq à continuer de lutter contre le terrorisme et à consolider les résultats obtenus à cet égard. Le pays a consenti d'immenses sacrifices dans le cadre de la lutte internationale contre le terrorisme. Il est toujours menacé par des éléments terroristes résiduels. Il a besoin du soutien de toutes les parties pour rapatrier les combattants terroristes étrangers et leurs familles. La communauté internationale doit respecter pleinement la souveraineté et l'appareil judiciaire de l'Iraq, et aider le pays dans ses efforts pour traduire les terroristes en justice, conformément aux lois nationales pertinentes, et pour freiner le retour et la progression des groupes et activités terroristes. Nous appuyons les efforts déployés par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, en consultation étroite avec le Gouvernement iraquien, pour effectuer activement son travail sur la base de son mandat.

Deuxièmement, nous devons promouvoir activement le relèvement économique et l'accélération de la reconstruction de l'Iraq. Le développement est essentiel pour instaurer la paix. Le Gouvernement doit se concentrer sur le développement des infrastructures, promouvoir la reconstruction et les progrès économiques, renforcer ses capacités de prestation des services publics et améliorer les conditions de vie de la population, y compris les personnes déplacées. La communauté internationale doit honorer ses engagements en continuant de fournir un appui et une assistance à l'Iraq, en l'aidant à améliorer sa situation humanitaire, en l'assistant dans son redressement économique et en créant un environnement favorable à sa reconstruction.

Troisièmement, nous devons continuer à appuyer le dialogue politique sans exclusive et le processus de réconciliation nationale en Iraq. La communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq, et promouvoir l'intégration, la réconciliation et la coexistence harmonieuse de toutes les parties iraqiennes, conformément aux intérêts fondamentaux et aux besoins de développement de tous les Iraquiens. Cela a aussi une influence positive sur la paix et la stabilité régionales.

La Chine appuie tout effort qui contribue à maintenir la paix et la stabilité et à combattre le terrorisme en Iraq. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire et économique au pays et nous poursuivrons nos efforts pour améliorer la situation humanitaire. Nous participerons activement à la reconstruction économique de

l'Iraq et l'aiderons à parvenir à la paix, à la stabilité et au développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Indonésie.

Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert. J'insisterai sur trois points.

Premièrement, en ce qui concerne le travail de la MANUI, nous sommes heureux de nous associer aux membres du Conseil pour saluer l'adoption de la résolution 2470 (2019) sur le renouvellement du mandat de la MANUI. Je voudrais remercier la délégation iraquienne pour son excellente coopération, ainsi que les États-Unis, en leur qualité de rédacteur, pour le travail qu'ils ont accompli. Nous saluons le travail indispensable effectué par la MANUI, qui, je crois, est perçu positivement dans divers secteurs de la société iraquienne. Nous remercions également la Représentante spéciale, M^{me} Hennis-Plasschaert, et toute l'équipe de la MANUI pour leur excellent travail. Nous nous félicitons aussi de la bonne coopération entre le Gouvernement iraquien et la MANUI.

Par la résolution adoptée aujourd'hui, le mandat de la MANUI est non seulement renouvelé, mais aussi amélioré. Cette résolution témoigne de l'unité du Conseil dans l'aide qu'il apporte à l'Iraq pour parvenir à la stabilité politique et au développement durable. Une MANUI forte et capable d'aider le peuple et le Gouvernement iraquien à relever les défis complexes est plus nécessaire que jamais, et nous attendons avec intérêt qu'elle s'acquitte intégralement de son mandat.

Deuxièmement, s'agissant de l'évolution de la situation du pays, l'Indonésie félicite l'Iraq d'avoir formé un nouveau gouvernement, et attend avec intérêt que soient pourvus les derniers postes ministériels. La formation rapide et efficace du Gouvernement iraquien est un préalable essentiel pour que le nouveau Gouvernement gagne la confiance et le soutien du peuple. La stabilité de l'Iraq est importante non seulement pour son peuple, mais aussi pour l'ensemble de la région. Nous devons continuer à soutenir les efforts de réconciliation et de développement consentis par l'Iraq. Nous appuyons les efforts déployés pour renforcer les institutions de l'État iraquien et accélérer la mise en œuvre du programme du Gouvernement pour la période

2018-2022 visant à améliorer les services de base et à promouvoir la reconstruction et le développement économique dans l'ensemble de l'Iraq.

Il nous incombe, en tant que communauté internationale, d'appuyer l'Iraq dans ses efforts. Comme d'autres délégations, nous nous félicitons de l'annonce faite par le Gouvernement de sa volonté d'élaborer une stratégie nationale anti-corruption complète, ainsi que de la priorité accordée par le Parlement à la lutte contre la corruption, comme indiqué également dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/365).

Troisièmement, s'agissant des problèmes de sécurité, nous avons pris note de ce que M^{me} Hennis-Plasschaert a dit dans son exposé au sujet du retour des combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et de leurs familles, qui doit être géré de façon appropriée, notamment en ce qui concerne les femmes et les enfants. La question de la réadaptation et de la réinsertion est loin d'être simple. Néanmoins, des efforts doivent être entrepris afin de prévenir la résurgence du radicalisme et la création d'une nouvelle forme de terrorisme. Nous saluons le travail inlassable réalisé par les forces de sécurité iraquennes, qui continuent de rechercher les éléments résiduels de l'EIIL qui menacent la sécurité de l'ensemble de la population et entravent le processus en cours. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire d'adopter une approche globale pour relever les défis en matière de sécurité et assurer une paix durable. À cet égard, le resserrement de la coopération internationale et régionale est indispensable.

Enfin, l'aide humanitaire doit également être notre priorité. Les questions du retour des personnes déplacées, du développement socioéconomique et de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable sont importantes.

À ce stade, l'Iraq a besoin de tout le soutien et de toute l'aide de ses frères et sœurs à l'ONU. Les membres du Conseil peuvent être assurés de l'engagement de l'Indonésie en faveur de la stabilité, du développement et d'une paix durable en Iraq.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Bahr Aluloom (Iraq) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je voudrais féliciter la République d'Indonésie pour son accession à la présidence du Conseil

de sécurité pour ce mois-ci et pour sa direction avisée des travaux. Nous remercions également la République fédérale d'Allemagne pour les efforts qu'elle a consentis pendant sa présidence du Conseil, le mois dernier. Je voudrais saluer l'exposé fait par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, qui a accompli un travail remarquable depuis le début de son mandat.

Mon gouvernement se félicite de l'adoption de la résolution 2470 (2019) portant renouvellement du mandat de la MANUI pour une année supplémentaire. Nous savons gré aux États-Unis d'Amérique et aux autres membres du Conseil de sécurité d'avoir fourni un appui, consenti des efforts collectifs et coopéré au moment de négocier le renouvellement du mandat de la Mission. Nous exprimons également notre gratitude à tous les membres du Conseil de sécurité pour leur appui à la résolution.

Le Gouvernement de mon pays a présenté une demande de prorogation du mandat afin de répondre aux besoins de tous ses citoyens, que l'Iraq peut satisfaire grâce à l'aide de l'ONU, tout en préservant les principales responsabilités et fonctions de la Mission. C'est ce qui s'est produit au moment de l'adoption de la résolution 2421 (2018), par laquelle le mandat a été simplifié et le document raccourci en fonction des besoins de l'Iraq à cette époque (voir S/PV.8285).

Le Gouvernement de mon pays espère travailler en étroite collaboration avec la MANUI pour répondre aux besoins de l'Iraq dans la phase à venir. Nous encourageons la Mission à travailler en étroite coordination avec les autres organismes des Nations Unies présents en Iraq, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, en vue d'assurer la coordination et d'accomplir des progrès en matière d'aide humanitaire, de reconstruction et de développement aux niveaux local, gouvernemental et national.

Même si sa formation n'est pas encore achevée, le Gouvernement de mon pays, qui a été formé sur la base de l'indépendance et de la compétence de ses membres, est désormais en mesure d'exécuter son programme. Des progrès ont été accomplis s'agissant de nombreux dossiers, qui font actuellement l'objet d'un suivi, notamment en ce qui concerne la sécurité, l'armée, la culture, l'économie, des droits sociaux et humains, ainsi

que l'ouverture aux pays voisins et aux pays de la région. Nos efforts portent notamment sur les points suivants.

Premièrement, nous nous employons à préserver les acquis du peuple iraquien en matière de sécurité et de stabilité, à poursuivre les projets de reconstruction, à consolider l'unité et à répondre aux besoins de la population en œuvrant en faveur de la fourniture de services, du développement et de la prospérité économique. La situation évolue positivement à tous les niveaux en Iraq. Lorsque la situation en matière de sécurité s'améliore, la situation politique s'améliore également, et ce, en raison du consensus qui règne en Iraq. Nous n'aurions pas pu vaincre le terrorisme sans la coopération de tous. Nous tenons à préserver ce consensus, qui atteste de l'unité politique dans le pays, notamment en ce qui concerne les relations entre Bagdad et Erbil, qui sont aujourd'hui meilleures que jamais et continuent d'être caractérisées par la coopération.

Deuxièmement, la sécurité et la stabilité règnent en Iraq, en particulier dans les provinces qui ont été libérées. Les forces de sécurité sont sur le point de rouvrir toutes les routes de Bagdad qui avaient été fermées depuis 2003, y compris dans la zone verte.

Troisièmement, les trois présidences et le Ministre des affaires étrangères se sont employés à traduire les relations étroites entre l'Iraq, les pays voisins et les pays de la région en possibilités et en programmes concrets. Nous sommes également parvenus à des accords sur la base d'intérêts communs, en mettant sur pied des projets communs qui permettront de renforcer l'économie, d'encourager les investissements dans l'agriculture et l'industrie et de créer des emplois à grande échelle. L'Iraq ne ménagera aucun effort pour promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région. Nous avons adopté une politique de neutralité positive, alors que les tensions s'exacerbent dans notre région. Cette politique se fonde sur nos objectifs de sécurité nationale, qui consistent à consolider et à préserver les acquis de la guerre contre les bandes terroristes de Daech.

Quatrièmement, le nombre de personnes déplacées en provenance de zones autrefois contrôlées par les bandes terroristes de Daech est passé de près de 5 millions à 1,8 million. Le nombre de personnes qui sont retournées dans la province de Ninive a atteint environ 1,4 million, tandis que ce nombre est de 1,2 million dans la province d'Anbar et d'environ 534 000 dans la province de Salaheddine.

Cinquièmement, à l'initiative du Président de la République, la Chambre des députés travaille à l'adoption d'une loi pour les rescapées yézidiées, visant à les indemniser sur le plan matériel et morale ainsi qu'à assurer leur réadaptation et leur permettre de vivre dans des conditions de sécurité et de dignité. En outre, la Chambre des députés prendra toutes les mesures nécessaires pour réintégrer les rescapés yézidis dans la société et reconstruire les infrastructures dans leurs régions. La Chambre des députés travaille également à l'adoption d'une loi visant à lutter contre la violence domestique, qui offrira une protection juridique complète à toutes les victimes de la violence domestique. Cette loi est conforme à la Constitution iraquienne – qui interdit toute forme de violence et d'abus au sein de la famille – et aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Sixièmement, nous poursuivons notre coopération avec l'ONU, notamment avec l'UNICEF et l'équipe spéciale chargée de la surveillance et la communication de l'information, afin d'élaborer un plan d'action commun pour protéger les droits des enfants qui ont été victimes d'actes terroristes. Par ailleurs, nous coopérons avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit pour mettre en œuvre le plan d'action qui a été lancé en 2018.

Septièmement, des efforts sont en cours pour atténuer les effets des changements climatiques en utilisant les ressources nationales et internationales pour garantir la sécurité alimentaire et hydrique des populations. Il s'agit d'une priorité pour mon gouvernement, compte tenu des conséquences des changements climatiques.

Mon gouvernement est bien conscient qu'il reste beaucoup à faire pour répondre aux aspirations du peuple iraquien. Ce peuple aspire à la réforme politique, à la stabilité et à la sécurité et appelle de ses vœux la fin de la corruption, ce que M^{me} Hennis-Plasschaert a qualifié de « réseaux de pouvoir privés ». Il aspire également à ce qu'il soit mis fin aux activités commerciales illégales et à l'égalité des chances sur le plan économique.

En dépit de la défaite des bandes terroristes de Daech en Iraq et en Syrie, celles-ci représentent toujours une menace. Mon gouvernement s'emploie à lutter contre cette idéologie ignoble au moyen d'une approche globale qui tient compte des aspects liés à la sécurité, à l'idéologie, au développement et à la législation. Nous œuvrons sans relâche pour faciliter les poursuites contre

les terroristes criminels de Daech et pour qu'ils soient condamnés en justice pour les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre perpétrés en Iraq.

En ce qui concerne les efforts déployés par mon gouvernement pour lutter contre le terrorisme, nous avons adressé au Bureau de lutte contre le terrorisme une demande d'assistance au titre du Programme de lutte contre le terrorisme axé sur les déplacements, dans le but de renforcer les institutions iraquiennes et de leur permettre de surmonter les difficultés liées à la collecte de données et l'identification des voyageurs étrangers entrant en Iraq. Les efforts de coordination concernant cette demande se poursuivent.

Nous avons également adopté une stratégie de lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme, l'objectif étant d'éliminer l'extrémisme et la haine, afin d'édifier une société qui croit en la coexistence, la modération et la tolérance. Nous exhortons tous les pays amis et alliés à mettre en place de nouveaux systèmes juridiques pour poursuivre les combattants terroristes étrangers qui retournent dans leur pays. Si nous ne trouvons pas une solution pratique, le groupe terroriste Daech pourrait reconstituer ses capacités, mettre fin au statu quo et lancer des attaques terroristes à grande échelle dans le monde.

Au cours de la période considérée, mon gouvernement s'est également employé à renforcer les relations entre le Koweït et l'Iraq. Afin de surmonter les obstacles du passé, nous avons jeté des ponts et communiqué avec nos frères koweïtiens pour renforcer les relations entre les deux pays. Dans ce contexte, les réunions de la septième session du Comité conjoint iraquo-koweïtien se sont tenues les 12 et 13 mai. Nous avons passé en revue la coopération entre les deux parties dans tous les domaines, en particulier dans ceux de l'économie et du développement. Nous avons également convenu de résoudre de nombreuses questions en suspens dans le cadre des relations bilatérales entre nos deux pays. Le Premier Ministre Adil Abd Al-Mahdi se rendra d'ailleurs demain dans l'État frère du Koweït.

L'Iraq se félicite de la déclaration S/PRST/2019/1 du Président, sur les prisonniers, les personnes portées disparues et la restitution des biens koweïtiens. Notre délégation a travaillé aux côtés de nos frères de la délégation koweïtienne pour rédiger cette déclaration, ce qui montre bien que l'Iraq est attaché à l'application de la résolution 2107 (2013). Nous accordons une grande importance à la recherche des Koweïtiens et

des ressortissants de pays tiers portés disparus et à la restitution de leurs dépouilles à leur pays. Il en va de même des biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales.

Dans ce contexte, une fosse commune a été découverte dans la ville de Samaoua, et les restes humains qu'elle contenait ont été soumis à des tests préliminaires. Nous avons partagé les résultats avec le Comité international de la Croix-Rouge et les autorités koweïtiennes compétentes. Nous espérons que ces résultats seront positifs.

Pour terminer, nous apprécions au plus haut point le rôle que joue l'ONU pour appuyer l'Iraq dans tous les domaines, en particulier en ce qui concerne les personnes déplacées, les projets de soutien aux femmes et aux enfants dans les zones libérées et touchées, la fourniture des services de base et de soins médicaux, l'éducation et la reconstruction. Le Gouvernement de mon pays est

déterminé à assurer de bonnes conditions de travail à la MANUI et à faire en sorte que toutes les autorités irakiennes compétentes coopèrent avec elle. Nous espérons également que les pays frères, amis et alliés continueront d'apporter leur appui à l'Iraq au cours de la prochaine phase de relèvement et de reconstruction. Nous remercions à nouveau M^{me} Hennis-Plasschaert et son équipe de leur engagement à coopérer avec le Gouvernement de mon pays dans le cadre de l'exécution du mandat de la MANUI afin de servir les intérêts et les besoins de l'Iraq. Nous leur souhaitons plein succès dans l'accomplissement de leur tâche.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 5.